

Communiqué de presse

Projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire : Laurence Maillart-Méhaignerie est nommée Responsable de texte du groupe LaREM

Laurence Maillart-Méhaignerie a été nommée par le groupe parlementaire LaREM responsable de texte sur le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. La Vice-présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire sera chargée de porter la position du groupe à l'occasion de l'examen du texte à l'Assemblée nationale et de la défendre vis-à-vis du Gouvernement.

« Ce texte est attendu par les citoyens, les associations, les entreprises et les élus. Il va nous permettre d'accélérer le déploiement de la feuille de route de l'économie circulaire. » déclare la députée de la 2^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine.

Fruit d'un long travail de concertation dans le cadre des travaux de la Feuille de route pour une économie circulaire, le projet de loi, présenté le 10 juillet 2019 en Conseil des ministres, s'articule autour de 4 orientations :

- Stopper le gaspillage pour préserver nos ressources.
- Mobiliser les industriels pour transformer nos modes de production.
- Informer pour mieux consommer.
- Améliorer la collecte des déchets pour lutter contre les dépôts sauvages.

« Chaque année, 630 millions d'euros de produits sont détruits, soit l'équivalent d'un peu plus de 7 fois la somme collectée pour le Téléthon en 2018. Nous nous donnerons les moyens législatifs pour réduire significativement ce gaspillage, diminuer les déchets à la source, améliorer les consignes de tri, développer le réemploi ».

A l'issue de l'examen au Sénat, Laurence Maillart-Méhaignerie portera des sujets variés allant de la consigne, à la fin de la destruction des invendus, en passant par la mise en place d'un indice de réparabilité ou encore la création de nouvelles filières de Responsabilité Elargie des Producteurs (REP). Elle se réjouit de la nomination de Véronique Riotton et Stéphanie Kerbarh au poste de Rapporteuse. *« Ces deux Députées maîtrisent leurs sujets et sauront défendre les positions de la commission du développement durable avec détermination et talent »* conclut Laurence Maillart-Méhaignerie.

Laurence Maillart-Méhaignerie, Députée d'Ille-et-Vilaine

Contact presse : 06 87 05 41 23

Assemblée nationale – 126 rue de l'Université – 75355 Paris 07 SP

laurence.maillart-mehaignerie@assemblee-nationale.fr

www.lmaillartmehaignerie.fr



De gauche à droite : Stéphanie Kerbarh, rapporteure – Barbara Pompili, présidente de la commission – Véronique Riotton, rapporteure – Laurence Maillart-Méhaignerie, vice-présidente de la commission et responsable de texte

Laurence Maillart-Méhaignerie, Députée d'Ille-et-Vilaine
Contact presse : 06 87 05 41 23
Assemblée nationale – 126 rue de l'Université – 75355 Paris 07 SP
laurence.maillart-mehaignerie@assemblee-nationale.fr
www.lmaillartmehaignerie.fr